

MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS

TEXTES DE RÉFÉRENCES

DTU 52-1: Travaux de bâtiment Revêtements de sol scellés **DTU 52-2:** Travaux de bâtiment

Pose collée des revêtements céramique et

assimilés - pierre naturelle

■ POSE DES DALLES EPAISSEUR 2.2 CM

□ POSE SCELLEE (Réf : DTU 52.1)

L'assise doit être résistante (type dalle en béton avec joint de dilatation sur toute l'épaisseur du revêtement et du lit de pose), nivelée et bien drainée en périphérie (pente mini 1,5 %). La dalle en béton devra être âgée de 28 jours avant la mise en œuvre du dallage.

Réaliser un mortier de scellement de 5 cm d'épaisseur minimale (sable lavé + ciment) en prévoyant des pentes pour les écoulements d'eau. Ne pas utiliser de chaux. Ce mortier est appliqué sur une couche de désolidarisation drainante (permettant d'éviter le contact et l'adhérence entre la chape et le support et d'évacuer les eaux de pluie susceptibles de s'infiltrer sous le revêtement).

Le mortier est étalé, tiré à la règle, compacté et taloché. Une barbotine de ciment pur est alors répandue à la surface du mortier et lissée à la spatule.

Dépoussiérer les dalles en vérifiant qu'il n'y ait pas de particules non adhérentes sous les produits.

La sous-face préalablement humidifiée des dalles reçoit également un barbotinage.

Les dalles sont posées en prévoyant des joints de 10mm environ. Niveler en exerçant une pression: taper à la batte mais pas de façon excessive (ne pas frapper directement les dalles, ceci pouvant provoquer des microfissures).

Laisser sécher 48 heures avant de réaliser les joints.

x POSE COLLEE (Réf: DTU 52.2)

Les supports admis pour la pose des produits sont en béton. Il sont réalisés conformément aux normes en vigueur.

Il convient avant la pose de vérifier la planéité, la pente du support (minimum 1.5%) et l'absence de produit de cure.

L'âge minimal du support est de 1 mois pour la pose des dalles en références.

Pose des produits:

Suivre les conseils de mise en oeuvre du mortier colle, notamment les plages de températures d'utilisation.

Le mortier-colle utilisé est de classe C2 au moins (selon la norme NF EN 12004) Il est dans le cadre de la mise en oeuvre des dalles, de consistance normale et est appliqué à l'aide d'une spatule crantée par double encollage (à la surface du support et sur la sous-face des dallages préalablement mouillée).

Les dalles sont posées en prévoyant des joints de 10mm environ. Niveler en exerçant une pression: taper à la batte mais pas de façon excessive (ne pas frapper directement les dalles, ceci pouvant provoquer des microfissures).

L'adhérence finale du mortier-colle dépendra du choix de ce dernier (mortier colle à durcissement normal, rapide ou à temps ouvert allongé - se référer à la fiche technique du produit).

Remarques importantes

Toutes les découpes pourront être effectuées à la disqueuse (nettoyer impérativement et immédiatement les poussières dues à la coupe). L'utilisation de sels de déverglaçage et d'acide chlorhydrique est interdite.

× RÉALISATION DES JOINTS

Les joints ne doivent pas être réalisés sur un sol gorgé d'eau ou par temps pluvieux.

Ils seront effectués à l'aide d'une machine à joint, d'une poche à joint ou d'une truelle, au mortier de ciment blanc (additionné de sable) ou à un mortier à joint prêt à l'emploi.

Le mortier aura une consistance pâteuse (suivre les consignes de mise en œuvre du produit)
Travailler de préférence à l'ombre ou éviter les heures de fort ensoleillement.

Les débordements de mortier seront immédiatement nettoyés

Ne pas utiliser le procédé à la barbotine répandue sur les dalles qui tacherait irrémédiablement le dallage et en modifierait l'aspect de surface.

Éviter tout arrosage des joints avant le séchage complet de ces derniers.

RECOMMANDATIONS

☐ Dimensions et coloris :

Les produits, conçus sur un mode artisanal, ne sont pas parfaitement calibrés. Cependant, les écarts dimensionnels constatés et inévitables restent conformes aux exigences techniques et esthétiques (toutes les poses devront être effectuées avec un joint).

Ces irrégularités participent à leur caractère authentique, de même que les variations de teintes dues à l'emploi de matériaux naturels, qui peuvent entraîner également une évolution de la couleur après la pose et lors du vieil-lissement.

Ces variations sont techniquement inévitables.

De ce fait, il est indispensable de commander en une seule fois l'ensemble des matériaux nécessaires à l'ouvrage, les coloris pouvant varier selon les lots de fabrication.

Dans tous les cas, on mélangera des produits provenant de palettes différentes.

☐ Stockage des produits :

Les produits doivent rester stockés dans leur emballage d'origine jusqu'au moment de la pose.

□ Efflorescences :

Des traces blanches peuvent apparaître à la surface des produits. Elles sont dues aux conditions atmosphériques sur le béton jeune et ne peuvent être évitées.

Ce phénomène naturel disparaît très souvent avec l'usage et l'eau de pluie ; il ne peut entraîner aucune contestation au moment de la livraison, avant ou après le pose.

□ Coupe des éléments :

Toutes les découpes pourront être effectuées avec une disqueuse équipée d'un disque à matériaux (nettoyer impérativement et immédiatement les poussières dues à la coupe).

□ Nettoyage et traitement des ouvrages :

L'entretien des ouvrages est réalisé par brossage et au jet basse pression.

L'utilisation de nettoyeur haute pression est fortement déconseillé

Il est vivement recommandé d'appliquer un traitement de surface une fois la pose terminée et après séchage complet de l'ouvrage ; ces produits limitent la pénétration des taches et salissures, facilitent l'entretien des produits et diminuent l'impact des agressions climatiques sur les surfaces. Chaque ouvrage (terrasse, piscine, allée...) nécessite un traitement adapté.

L'utilisation d'acide chlorhydrique et de sels de déverglaçage est interdite.

☐ Cas particuliers – Important :

La présence d'un abri piscine peut entraîner à l'aplomb de ce dernier le ruissellement localisé d'eau de pluie et de condensation interne (parfois chargée de chlore) pouvant altérer la surface des dalles. Il convient d'appliquer un traitement de surface résistant à ces attaques pour éviter ces désordres (demander conseil à votre revendeur). De même, la mise en place de bâches d'hivernage, posée à même les margelles favorisent, pendant l'hiver, la présence permanente d'eau et de glace à la surface des produits pouvant occasionnés des désordres. Dans les deux cas, nous ne pourrions être tenus responsables des problèmes survenus.

Il convient de prendre connaissance de toutes ces informations avant la mise en œuvre des produits.

Les conseils de pose à votre disposition sur le site et les recommandations ci-dessus doivent être complétés par la connaissance et le respect des DTU en vigueur. DTU 52.1 et DTU 52.2 et des règles de l'art.

Aucune réclamation concernant l'aspect, la couleur ou les dimensions du produit ne sera admise après la pose partielle ou totale.

Notre garantie se limite au remplacement des produits défectueux à l'exclusion de toute indemnité de dépose et pose.